

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SNADMSA  
DU 19 JUIN 2019**

-----

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 MARS 2019**

---

Le procès-verbal du Conseil d'Administration SNADMSA du 27 mars 2019 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil et sans remarques.

**2. POINT SUR LES ADHESIONS / COTISATIONS**

---

• **Adhésions :**

Le Conseil d'Administration prend acte des adhésions suivantes :

- Sandra BURLLOT, Sous Directrice MSA Armorique
- Sylvain HUTIN, Directeur Général- MSA Provence Azur

Par ailleurs des nominations, à capter comme adhérent, ont eu lieu

- Marianne SCUDIER, Sous Directrice – MSA Beauce Cœur de Loire
- Corinne GAREAU, Directrice Générale - MSA Alpes Vaucluse

L'actualité quant à certaines nominations de DG de caisses a révélé des difficultés de procédures.

- L'avis du DG doit il être un avis conforme et donc ne pas permettre au candidat de se présenter devant les élus de la caisse en cas d avis défavorable ?
- Sur quels éléments objectifs le DG fonde-t-il son avis ?
- Doit-on systématiser la présence d'un consultant dans la procédure ?
- Position du directeur partant

Le SNAD est favorable à une clarification de la procédure et rappelle que les avis doivent être motivés et notifiés aux candidats.

Quant à l'appel d un consultant, il paraît opportun et ne doit pas être celui des listes d'aptitudes.

**3. REPRESENTATIVITE SYNDICALE**

---

Depuis le dernier CA la situation a évolué très favorablement avec un projet de décret présenté d'une part à la CCMMSA et l Ucanss mais aussi aux syndicats dits représentatifs dans le cadre d'un point en conférence téléphonique le 23 Mai 2019.

Organisé par la Direction de la Sécurité Sociale tant pour la MSA que pour le RG

Les réactions des syndicats semblent favorables sauf le SNFOCOS.

Le projet de décret est commenté en séance et apparaît satisfaisant car il permettra une mesure d'audience par sigle et réservée aux seuls Agents de Direction de la MSA

Il subsiste toutefois un point négatif à savoir être présent depuis au moins 3 mois dans l'organisme. Il faudrait faire évoluer ce point comme 3 mois dans le régime agricole.

Enfin la procédure à la fois pour la parution du décret (examen en conseil d'État) puis mise en œuvre du processus électoral (constitution des listes organisation du vote par correspondance) risque de nous conduire à une effectivité de la mesure au mieux en fin d'année

Parallèlement il est rappelé que le SNAD a contesté les arrêtés de représentativités de novembre 2017 puis juin 2018 devant la cour d'appel de Paris

Les délais d'instructions sont longs et une décision est attendue fin juin

Un motif favorable à notre cause est l'absence de réponse de la DGT à notre mémoire.

Une annulation des arrêtés justifiera encore plus le décret

## 5. ACTUALITE SYNDICALE

---

- **CPM du 18 Juin**

Elle a examiné le rapport sur l'observatoire des AD avec une relative stabilité des données AD  
249 AD au 31/12/18 55/45 H/F

- **RVCD**

François Emmanuel BLANC a demandé de rajouter des indicateurs en lien avec certains enjeux de son action.

- Taux de vote aux élections
- Mise en place de MSAP
- Mise en œuvre des mutualisations...

Ces indicateurs se rajoutent au total de points

Le SNAD rappelle que la RVCD est une appréciation de l'implication d'une équipe de direction sur la durée et ne peut se résumer à quelques indicateurs supplémentaires qui relèvent, au moins pour les élections, du champ politique et sur une mesure début 2020.

Concernant l'amélioration conventionnelle de la mobilité, un avenant a été présenté et va dans une amélioration des aides, en particulier vers Paris et les grandes métropoles.

***Le SNAD est favorable.***

Par ailleurs la CFDT met une pression envers la FNEMSA pour une fusion des 3 Conventions Collectives dans la ligne de la loi Macron.

Un point de vigilance doit être porté sur ce point sachant qu'au Régime Général le sujet n'est pas à l'ordre du jour et que le Ministère ne l'a pas demandé.

## 6. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 SEPTEMBRE 2019

---

- **Renouvellement du tiers sortant :**

Il sera procédé au renouvellement du tiers sortant

- Catherine JACOB qui ne se représente pas
- Annabelle FRANCISCI
- Philippe HERBELOT
- Patrice JAOUEN qui ne se représente pas
- Etienne LE MAUR
- Lysiane LENICE

Pour représenter la CCMSA nous avons la candidature de Bénédicte FEUILLEUX.

- **Justification du déplacement**

Concernant la justification du déplacement et sur une proposition de Stéphane ÀNTIGNY co-animateur du groupe Référentiel Agent de Direction MSA, une convocation sera adressée à tous les Agent de Direction pour un échange.

L'assemblée générale accueillera en clôture et pour la première fois François Emmanuel BLANC.

Quant au thème de l'assemblée générale et sur proposition d'Isabelle GUEGADEN MOREAU, il visera à présenter notre dispositif conventionnel à tous les participants et notamment aux très nombreux nouveaux collègues.

Une trame d'organisation des scènes présentées a été réalisée par Isabelle GUEGADEN MOREAU.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

---

**La prochaine réunion du Conseil d'Administration du SNAD MSA aura lieu le 11 décembre 2019 sauf si la représentativité s'accélère.**



Le Président,  
Edgard CLOEREC